



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9001^e séance

Mercredi 23 mars 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Shaheen/M. Abushahab. (Émirats arabes unis)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Zhang Jun
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Agyeman
Inde	M. Shringla
Irlande	M. Gallagher
Kenya	M. Kimani
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Ligue des États arabes

Lettre datée du 17 mars 2022, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2022/240)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Ligue des États arabes

Lettre datée du 17 mars 2022, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2022/240)

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : S. E. M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes ; et M^{me} Razan Farhan Alaqil, intervenante de la société civile.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général António Guterres, à qui je donne maintenant la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je me félicite de l'occasion qui m'est donnée d'aborder la coopération avec la Ligue des États arabes devant le Conseil de sécurité.

Le renforcement de notre coopération avec les organisations régionales est une condition *sine qua non* du renforcement du multilatéralisme au niveau mondial. Un partenariat s'impose à tous les niveaux : local, régional et mondial.

La Ligue des États arabes joue un rôle essentiel dans tous nos domaines d'activité. Lorsque la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a frappé, déstabilisant les sociétés et les économies et apportant avec elle la menace de nouveaux vecteurs d'instabilité, le Secrétaire général Aboul Gheit et moi-même avons

exhorté le Conseil à ouvrir un espace pour les initiatives multilatérales, l'action humanitaire et les solutions diplomatiques. Au vu du paysage régional actuel, un tel espace semble plus essentiel que jamais.

Nous restons unis dans notre quête de réponses multilatérales à la cascade de problèmes qui se posent dans le monde arabe et au-delà. Les profondes ramifications qu'a la guerre en Ukraine à l'échelle mondiale rendent ces efforts plus urgents encore. Nombreux sont les pays, par exemple, qui importent plus de la moitié de leur blé d'Ukraine ou de Russie ; c'est notamment le cas de l'Égypte, du Liban, de la Libye, de la Somalie, du Soudan et du Yémen. Les prix des aliments, du carburant et des engrais s'envolent. Les chaînes d'approvisionnement sont perturbées. Et les coûts et les délais de transport des marchandises importées, lorsqu'elles sont disponibles, atteignent des niveaux records. Les premières victimes de tout cela sont les plus pauvres, ce qui sème les graines de l'instabilité politique et des troubles partout sur la planète.

En outre, il est flagrant que cette guerre détourne les ressources et l'attention d'autres points névralgiques qui en ont aussi désespérément besoin. La semaine dernière, j'ai ainsi été profondément déçu que notre appel en faveur du Yémen n'ait permis de récolter que moins du tiers des fonds nécessaires, malgré l'urgence de la situation. Je ne saurais trop insister sur la gravité de la souffrance du peuple yéménite. Vingt millions de Yéménites attendent une aide humanitaire et une protection essentielles à leur survie, les femmes et les enfants en ayant le plus grand besoin. J'en appelle à la générosité des membres de la Ligue des États arabes en cette période critique. Et j'exhorte de nouveau tous les pays à trouver des solutions créatives face à l'accroissement des besoins humanitaires et à la nécessité de relancer le développement dans le monde entier, à faire preuve de générosité et à débloquer immédiatement les fonds promis.

En Libye, je salue la participation constructive de la Ligue des États arabes à l'action menée pour préserver l'unité et la stabilité durement acquise après la signature de l'accord de cessez-le-feu d'octobre 2020. Je compte sur la Ligue et ses membres pour continuer à privilégier un accord sur un processus politique global et pour promouvoir la pleine application de la résolution 2570 (2021).

Au Soudan, la Ligue des États arabes et l'Organisation des Nations Unies ont travaillé en étroite collaboration, tant au niveau bilatéral que dans le cadre

du groupe des Amis du Soudan, pour encourager un dialogue constructif en vue d'une transition pacifique et profitant à toutes et à tous.

En Syrie, nos deux organisations sont fermement unies dans l'appui qu'elles apportent au peuple syrien, un peuple qui a le sentiment d'avoir été abandonné par le monde entier alors qu'il entre dans la onzième année d'une guerre qui s'est accompagnée de violations massives et systématiques des droits humains et a laissé le pays en ruines. Le seul moyen de sortir de l'impasse et d'atténuer les souffrances du peuple syrien est de mettre en place un processus politique crédible et d'appliquer intégralement la résolution 2254 (2015). Nous devons œuvrer sans relâche pour ouvrir une voie politique vers une paix durable, où toutes les Syriennes et tous les Syriens seront entendus, les griefs seront pris en compte, les détenus seront libérés et les besoins de tous et toutes seront satisfaits. Il ne doit pas y avoir d'impunité.

Au Liban, nous savons gré à la Ligue des États arabes et à ses membres d'avoir exhorté le Gouvernement à s'attaquer à la crise que traverse le pays en menant de véritables réformes, en organisant des élections dans les délais prévus, en entretenant des rapports constructifs avec le Fonds monétaire international et en appliquant intégralement les résolutions 1559 (2004) et 1701 (2006).

En Iraq, nous nous félicitons du renforcement de la coopération stratégique entre le Gouvernement et les membres de la Ligue, coopération qui a notamment donné lieu à une mission d'observation des élections législatives tenues en Iraq en octobre dernier.

Il est tout aussi essentiel de renforcer la coopération et la collaboration régionales au Yémen, où l'intensification des hostilités menace d'accroître des besoins humanitaires déjà considérables et de saper encore davantage les espoirs de paix. Je compte sur la Ligue des États arabes pour soutenir les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies afin de parvenir à un cessez-le-feu durable, de désamorcer les tensions, de promouvoir un processus politique inclusif et d'apporter une aide humanitaire et économique au peuple yéménite. Face à un manque de financement catastrophique, je prie instamment chacune et chacun de faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher que la faim et la famine ne fassent des millions de victimes.

En Israël et en Palestine, la Ligue des États arabes et l'Organisation des Nations Unies restent déterminées à trouver un moyen de faire avancer le processus de

paix et de mettre un terme à l'occupation. Notre objectif commun demeure celui de parvenir à deux États – Israël et un État palestinien indépendant, démocratique, d'un seul tenant, viable et souverain – vivant côte à côte dans la paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, sur la base des frontières d'avant 1967, avec Jérusalem comme capitale commune des deux États. La situation politique et économique et les conditions de sécurité se détériorent dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, où les Palestiniennes et Palestiniens sont victimes de dépossession, de violence et d'insécurité.

S'ajoute à cela le fait que la crise financière existentielle de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a des conséquences pour les droits et le bien-être des réfugiés de Palestine dans toute la région. Je demande de nouveau aux États Membres d'accroître leur appui financier au peuple palestinien et leurs contributions à l'UNRWA, pilier crucial de la stabilité régionale.

Tous ces objectifs ne sauraient être atteints sans une coopération toujours plus étroite avec la Ligue des États arabes. À travers l'organisation de réunions régulières avec mes envoyés spéciaux, d'échanges de personnel, d'ateliers sur la médiation et d'exercices de renforcement des capacités en matière de rétablissement de la paix sans exclusive, les liens qui nous unissent ont été élargis et renforcés. Nous comptons resserrer encore ces liens, notamment par l'intermédiaire du Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes, qui a ouvert de nouvelles voies de communication entre nos deux organisations, tant au niveau des sièges que sur le terrain.

Nous souhaitons tout particulièrement nouer des partenariats plus solides avec la Ligue dans les domaines des femmes et de la paix et de la sécurité, du désarmement, de la médiation et de la consolidation de la paix. De plus, nous élargissons notre coopération sur le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, dans le cadre de laquelle les activités de renforcement des capacités et les consultations au sujet d'une stratégie régionale dans la région arabe s'intensifient. Notre quinzième réunion de coopération générale aura lieu en juillet et nous permettra de faire progresser notre cadre biennal, et à l'avenir, nous œuvrerons de concert en vue de la tenue d'une réunion sectorielle sur les changements climatiques.

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons faire front commun pour appuyer des solutions pacifiques multilatérales. C'est pourquoi notre relation avec la Ligue des États arabes et le soutien résolu de ses membres n'ont jamais été aussi essentiels, ni aussi appréciés.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Aboul Gheit.

M. Aboul Gheit (*parle en arabe*) : Pour commencer, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Ministre, de l'accession des Émirats arabes unis à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Nous apprécions vivement le rôle important que jouent les Émirats arabes unis en tant que membre arabe du Conseil. Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui et de la note de cadrage d'excellente facture préparée par votre délégation (S/2022/240, annexe).

J'adresse également mes sincères remerciements à notre cher ami le Secrétaire général António Guterres pour l'intérêt constant qu'il porte à la promotion de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes dans le but de rehausser les perspectives de paix et de sécurité régionales et internationales.

Aujourd'hui, le Conseil examine la question de la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes, à un moment où l'ordre international connaît peut-être ses heures les plus critiques depuis la fin de la guerre froide. Les conflits entre puissances mondiales s'intensifient, ce qui s'accompagne de divers risques sur les plans politique, économique et de la sécurité. On ne peut que vivement déplorer cette situation. Nous espérons que les puissances mondiales seront en mesure de négocier des solutions et des règlements allant dans l'intérêt de toutes les parties afin de mettre fin à l'effusion de sang et de répondre aux exigences de sécurité de tous, conformément à l'engagement pris envers la Charte des Nations Unies, au droit international et au principe de bon voisinage. Cela permettrait au monde d'éviter des répercussions catastrophiques sur les économies des États en développement qui importent des denrées alimentaires et du pétrole.

Nous espérons également que ce contexte de conflit très important n'aura pas d'incidence négative sur l'attention que le Conseil de sécurité accorde à d'autres problèmes et crises dans le monde, et dans la région arabe en particulier. Nous craignons vivement que les

crises du monde arabe soient négligées ou oubliées dans ce contexte international tendu. Ces crises ne se dénoueront pas d'elles-mêmes. La situation internationale actuelle pourrait les exacerber. La région arabe continue de souffrir du choc majeur de 2011. Les conflits en cours au sein de certains États comme la Syrie, la Libye ou le Yémen entraînent des coûts humanitaires et économiques élevés. Ils menacent également la sécurité de la région arabe.

Les faits nouveaux survenus sur la scène internationale ont conduit de nombreuses personnes dans la région arabe à envisager la souffrance du peuple palestinien sous un angle différent. Les Palestiniens endurent cette souffrance depuis plus de 70 ans. Ils subissent la répression et se voient contraints de vivre une vie de réfugiés. Leurs droits et libertés continuent d'être violés, sans qu'une perspective de solution se dessine véritablement.

Le Conseil a approuvé le principe de l'échange de territoires contre la paix et la solution des deux États comme base du règlement du conflit historique en Palestine et de la fin de l'occupation israélienne. Cela englobe également la création d'une patrie indépendante pour les Palestiniens, vivant côte à côte dans la paix avec l'État d'Israël à l'intérieur des frontières de 1967.

Cependant, la Puissance occupante continue de fausser le jeu et de refuser de participer à des négociations directes – sur la base des critères de l'ONU et d'autres critères internationaux – avec la partie palestinienne, en dépit des nombreux appels lancés par le Président de la Palestine devant le Conseil en 2018 (voir S/PV.8183) et en 2020 (voir S/PV.8717) et devant l'Assemblée générale en 2021 (voir A/76/PV.12). Ce dernier a également prié le Secrétaire général de convoquer un sommet sous les auspices de l'ONU afin de lancer des négociations directes.

L'ordre international auquel nous aspirons ne peut reposer sur deux poids, deux mesures ni sur la discrimination. Nous appelons donc toutes les puissances internationales à honorer leurs responsabilités, conformément à la Charte des Nations Unies, et à s'attaquer à tous les problèmes et à toutes les crises dans le plein respect du droit international et des buts et principes énoncés dans la Charte.

En Syrie, la situation est dans l'impasse. Le volet politique parrainé par l'ONU fait l'objet d'obstruction, la situation économique se détériore nettement, et les conditions de vie des Syriens dans tout le pays

s'aggravent, y compris dans les zones sous le contrôle du régime ou d'autres forces. La situation n'est tout simplement pas viable. Elle cause une souffrance indicible à des millions de Syriens. Nous sommes vivement préoccupés par le fait que la confrontation internationale en cours pourrait avoir des répercussions néfastes sur la situation en Syrie.

En Libye, nous craignons que les divisions dans le pays soient exacerbées par la présence de milices, de forces étrangères et de mercenaires. Nous avons tous convenu, aux première et deuxième conférences de Berlin et avec l'appui du Conseil, qu'ils devaient quitter la Libye. Dans cet esprit, nous réaffirmons qu'une intervention étrangère dans le contexte de la crise libyenne ne ferait que compliquer davantage la situation, avec des parties qui camperaient toujours plus fermement sur leurs positions et un conflit qui se prolongerait. Nous voulons que le peuple libyen puisse choisir ses représentants librement grâce à des élections régulières, et nous sommes prêts à contribuer à l'observation de ce scrutin dès que possible.

Au Yémen, les milices houthistes continuent de rejeter un règlement politique et les négociations, préférant menacer leurs voisins du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis avec des drones et des missiles balistiques. À cet égard, je félicite le Conseil de sécurité d'avoir adopté la résolution 2624 (2022), grâce aux efforts des Émirats arabes unis. Cette résolution a permis d'adopter de nouvelles sanctions contre les houthistes et de les inscrire sur la liste des organisations terroristes. Nous réaffirmons qu'un règlement politique est le seul moyen de mettre fin à la guerre au Yémen, de garantir son intégrité territoriale et de faire en sorte que le pays ne soit pas utilisé comme une base par certaines puissances régionales afin de menacer leurs voisins.

Voilà plus d'une décennie que l'Iran s'ingère dans les affaires intérieures d'États arabes. Les États arabes nourrissent de nombreuses inquiétudes quant à la politique iranienne dans notre région, surtout si l'Iran ne parvient pas à un accord avec le groupe des cinq plus un sur la question de son programme nucléaire, qui représente une menace pour la paix et la sécurité de la région et du monde. Nous soulignons l'importance que la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires prévus cette année, ainsi que la Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive soutiennent tous les efforts entrepris, notamment grâce à un engagement

accru en faveur de cet objectif de la part des États dotés d'armes nucléaires, en particulier les États qui ont parrainé la résolution sur le Moyen-Orient à la Conférence d'examen et de prorogation de 1995.

En outre, la politique iranienne reste une politique d'intervention, qui est indésirable dans de nombreux États arabes. Le programme de missiles iranien est une source de préoccupation légitime pour de nombreux membres de la Ligue des États arabes. Les États arabes veulent entretenir des relations de bon voisinage avec l'Iran sur la base d'une compréhension mutuelle de la souveraineté des États et du principe de non-ingérence dans leurs affaires intérieures, dans le cadre d'un dispositif qui permette d'assurer la sécurité de toutes les populations de la région. Néanmoins, cet objectif reste hors de portée.

La Ligue des États arabes continue de promouvoir des mécanismes de partenariat avec l'ONU dans le cadre de ses réunions sur la coopération, et nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre coopération mutuelle avec le Conseil de sécurité dans les divers domaines mentionnés dans les déclarations présidentielles S/PRST/2019/5, adoptée sous la présidence koweïtienne du Conseil, et S/PRST/2021/2, adoptée sous la présidence de la République tunisienne.

Je tiens à remercier particulièrement la présidence irlandaise du Conseil en septembre 2021, qui s'est employée à mettre en œuvre le contenu de cette dernière déclaration présidentielle, notamment en convoquant une séance fructueuse au niveau ministériel avec des représentants de la troïka du Sommet arabe en marge du débat de haut niveau de l'Assemblée générale. La Ligue des États arabes se réjouit à l'idée de perpétuer cette tradition avec la présidence française en septembre 2022. Toutes les dispositions des déclarations présidentielles susmentionnées doivent être mises en œuvre, notamment la poursuite des visites de terrain du Conseil dans les États membres de la Ligue.

Il faut également continuer à œuvrer pour accroître la participation des femmes et des jeunes dans nos efforts aux fins de la paix et de la sécurité internationales en mettant à profit l'appui bienvenu que fournit l'ONU pour renforcer les capacités de la Ligue dans ce domaine important. Nous attendons également avec intérêt l'adoption d'une nouvelle déclaration présidentielle qui renforcerait la coopération internationale et régionale, en mettant l'accent sur la nécessité de former

les jeunes dans le cadre de la Ligue et dans tout le monde arabe. Nous devons doter les jeunes des moyens nécessaires pour qu'ils puissent s'acquitter des importantes responsabilités qui seront les leurs demain.

Nous appuyons la proposition formulée par le Secrétaire général dans son rapport intitulé *Notre Programme commun* (A/75/982) en vue de rehausser le statut de l'Envoyé spécial pour la jeunesse et d'élargir les compétences de son bureau. Comme l'ont proposé certains États, un organisme spécialisé dans la jeunesse pourrait également être créé, en s'inspirant du modèle d'ONU-Femmes, afin de renforcer le rôle important des jeunes au sein de nos communautés arabes. Je tiens ici à féliciter M^{me} Razan Farhan Alaqil, la première représentante de la jeunesse de son pays auprès de l'Organisation des Nations Unies, et je me réjouis d'écouter son intervention aujourd'hui.

Lorsqu'ils ont participé à la commémoration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à tenir les promesses faites aux générations futures et à faire de 2021 une année de changement. Ils ont énoncé 12 domaines d'action multilatérale pour le changement, qui entrent tous dans le cadre de la coopération entre le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes.

La Ligue des États arabes estime que l'élan positif créé par le rapport du Secrétaire général intitulé *Notre Programme commun* constitue la meilleure voie à suivre pour élargir la portée des efforts conjoints déployés par la communauté internationale, à condition qu'il y ait une volonté politique véritable et que nous oublions le passé pour nous focaliser au contraire sur nos intérêts communs futurs. À cet égard, je me félicite de la création du Comité consultatif de haut niveau pour un multilatéralisme efficace. Nous attendons avec intérêt ses recommandations afin d'améliorer et de renforcer l'action collective au niveau multilatéral.

En conclusion, à la Ligue des États arabes, nous attendons avec intérêt la tenue, l'année prochaine, du sommet proposé par le Secrétaire général. Nous sommes prêts à jouer un rôle actif dans la préparation du sommet, dans l'intérêt des générations futures qui méritent un avenir radieux. Les jeunes pourraient contribuer à cet avenir, guidés par l'expérience des générations précédentes et mus par une vision précise permettant d'atteindre les objectifs fixés et de préserver les caractéristiques culturelles des communautés arabes, en garantissant l'égalité en droits et en devoirs. Nous resterons engagés en faveur du partenariat stratégique entre le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes afin d'atteindre nos objectifs communs.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Aboul Gheit de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Alaqil.

M^{me} Alaqil (*parle en arabe*) : Je voudrais adresser à tous les participants les meilleurs vœux de paix des jeunes du monde arabe, qui sont porteurs du message d'espoir véhiculé par leur génération. C'est un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui et de transmettre aux personnes présentes un message d'espoir et de paix. Je suis venue jusqu'ici pour délivrer un message au nom des plus de 100 millions de jeunes, femmes et hommes, de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Je suis ici aujourd'hui en tant que représentante d'une des plus grandes générations de jeunes de l'histoire du monde, puisque les jeunes du monde arabe représentent 60 % de l'ensemble de sa population.

Nous sommes reconnaissants de cette occasion qui nous a été donnée de participer à la présente séance. Je remercie le Conseil de sécurité de nous donner cette chance et d'écouter la voix des jeunes arabes.

Le message de ma génération aujourd'hui porte sur la nécessité de faire participer véritablement les jeunes au maintien de la paix en vue de construire l'avenir. Je vais aborder les principaux points suivants. Premièrement, je me pencherai sur les résolutions internationales et de l'ONU relatives à l'inclusion des jeunes ; deuxièmement, sur le rôle des jeunes dans l'instauration de la paix et de la sécurité et la réalisation du développement durable dans la région ; troisièmement, sur les jeunes du monde arabe et le Conseil de sécurité ; et enfin, je formulerai quelques recommandations.

Premièrement, s'agissant des résolutions internationales et de l'ONU sur l'inclusion des jeunes, il y a sept ans, dans cette même salle, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution historique 2250 (2015) sur les jeunes et la paix et la sécurité, qui vise à donner aux jeunes les moyens de participer à la consolidation de la paix et au règlement des conflits. Certains messages importants ont été soulignés.

« Considérant que les jeunes devraient prendre une part active à l'instauration d'une paix durable et œuvrer à la justice et à la réconciliation » (*résolution 2250 (2015), neuvième alinéa*) ;

« Exhorte les États Membres à examiner les moyens d'accroître la représentation inclusive des jeunes à tous les niveaux dans les instances de décision » (*ibid., par. 1*).

Le texte issu du Sommet mondial sur la jeunesse de 2020, présidé par le Royaume d'Arabie saoudite, a souligné que le Groupe des Vingt devait encourager le rôle des jeunes dans la prise de décision, car ils sont les catalyseurs d'un avenir plus juste et plus durable. En outre, en ce qui concerne l'autonomisation des jeunes, il a insisté sur la nécessité d'inclure les jeunes dans la prise de décision et de garantir leur représentation, leur participation et leur inclusion dans les organes de décision.

Nous insistons sur la participation des jeunes à tous les niveaux de l'action de l'ONU, allant de la diplomatie préventive à l'alerte rapide, en passant par la prévention des conflits, la gestion des conflits, le maintien de la paix, le règlement des conflits, les négociations de paix et la consolidation de la paix après les conflits, ainsi que la pérennisation de la paix et la prévention de la résurgence des conflits.

Deuxièmement, pour ce qui est du rôle des jeunes dans l'instauration de la paix et de la sécurité et la réalisation du développement durable dans la région, je voudrais parler d'expérience aux participants et à mes jeunes frères et sœurs arabes qui m'écoutent. Le Conseil de sécurité a donné à ma génération la possibilité de rêver d'un avenir prometteur, rempli non seulement de nos propres espoirs, mais aussi de ceux de toutes les personnes ici présentes. Nous estimons que l'inclusion des jeunes implique de leur donner les mêmes chances, sur la base de leurs connaissances et de leurs droits, car ils sont réellement qualifiés non seulement pour apporter une valeur ajoutée aux discussions importantes, mais aussi pour participer activement aux efforts de développement en faveur de la paix et de la sécurité dans notre région et dans le monde. Nous devons être jugés en fonction de nos capacités et de nos compétences professionnelles, et pas seulement en fonction de notre âge. Nous devons être reconnus comme étant qualifiés pour participer aux côtés des autres acteurs. La confiance placée en nous et notre inclusion dans les opérations de maintien de la paix et de la sécurité nous permettront de prendre les rênes à l'avenir.

Il convient donc d'œuvrer au règlement des principaux problèmes et dossiers arabes dont le Conseil de sécurité est saisi, qui drainent l'énergie du monde arabe, afin que nous puissions orienter les ressources financières et humaines vers le renforcement et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. À cet égard, le rôle joué par le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes, ainsi que la coopération entre ces deux organes, sont essentiels.

L'inclusion de la jeune génération dans ces efforts donnera un caractère plus durable aux activités menées pour relever les défis actuels et futurs. Dans ce contexte, notre message est le suivant : nous sommes qualifiés en raison de l'éducation que la génération précédente nous a donnée. Nous demandons à être inclus.

Troisièmement, en ce qui concerne les jeunes du monde arabe et le Conseil de sécurité, plusieurs jeunes arabes déploient des efforts au niveau local qui servent leurs communautés, ce qui se reflète dans le développement de la région. Ce ne sont que des exemples et des modèles parmi des dizaines de millions. Cependant, l'action de ces jeunes au niveau local montre ce qui peut être accompli en matière de développement au niveau régional grâce à leur participation aux dialogues sur la paix et la sécurité, en se basant sur leur expérience et leurs compétences, et non sur leur âge.

Sameh Kamel, de la République arabe d'Égypte, est représentant de la jeunesse à l'ONU depuis 2016 et a dirigé les efforts qui ont conduit à la création de la Plateforme de la jeunesse arabe pour le développement durable de la Ligue des États arabes.

Kazem Karabsheh, du Royaume hachémite de Jordanie, travaille depuis des années au Ministère jordanien de la jeunesse dans le cadre des initiatives visant à former les jeunes aux objectifs de développement durable.

Omar Al-Mutawa, des Émirats arabes unis, a été le premier délégué de la jeunesse auprès de l'ONU originaire de ce pays et a traité un certain nombre de dossiers importants.

Hala Al-Khamis, du Royaume d'Arabie saoudite, a fondé une association qui vise à diffuser la culture du volontariat et du don dans la société et à conduire le changement, rassemblant des milliers de volontaires dans le Royaume, dans le but de mettre en œuvre le Programme 2030.

En 2019, la Ligue des États arabes a convenu de créer la Plateforme de la jeunesse arabe pour le développement durable, dont tous les États sont membres. La création de la Plateforme marque le début des efforts menés pour inclure les jeunes dans les activités relatives au développement durable en vue de réaliser le Programme 2030, pour le développement de la région. Toutefois, le succès et la continuité de son action ne seront assurés que si l'on continue à appuyer le leadership des jeunes en promouvant et en renforçant leur participation à l'élaboration des politiques et des plans

nationaux et régionaux grâce à des mécanismes clairs d'action dans le monde arabe et au niveau international et à la reconnaissance de l'importance de la participation des jeunes à leur mise en œuvre.

Dans ce contexte, au Conseil de sécurité, nous soulignons l'importance de la participation des jeunes à la mise en œuvre des priorités de l'ONU dans le cadre des trois piliers de l'action de l'Organisation, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le développement social, économique et politique et les libertés fondamentales et la bonne gouvernance, qui sont tous liés et se recoupent pour constituer le pilier de l'action internationale multilatérale et parvenir à la paix internationale souhaitée.

En conclusion, nous, la jeune génération arabe, envoyons un message à la génération des dirigeants mondiaux représentés dans cette salle en formulant les recommandations clefs suivantes.

Premièrement, nous devons garantir la participation des jeunes à tous les niveaux de l'action de l'ONU, de la diplomatie préventive à l'alerte rapide, en passant par la prévention des conflits, la gestion des conflits, le maintien de la paix, le règlement des conflits, les négociations de paix et la consolidation de la paix après les conflits, ainsi que par l'instauration d'une paix durable et la prévention de la résurgence des conflits.

Deuxièmement, il faut œuvrer au règlement des principaux défis arabes dont le Conseil de sécurité est saisi, qui drainent l'énergie du monde arabe, afin que nous puissions orienter les ressources financières et humaines vers le renforcement et la mise en œuvre du Programme 2030.

Troisièmement, nous devons assurer la participation des jeunes à la mise en œuvre des priorités de l'ONU dans ses trois grands domaines d'action, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales ; le développement économique, social et politique international ; les libertés fondamentales et la bonne gouvernance, qui sont autant d'aspects qui sont liés entre eux, afin de former le pilier des efforts internationaux multilatéraux et d'obtenir la sécurité internationale voulue.

Quatrièmement, nous devons promouvoir la participation des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et plans nationaux et régionaux par l'intermédiaire de mécanismes clairs pour une action arabe et internationale.

Cinquièmement, la participation des jeunes ne peut jamais être complète sans la participation des femmes à tous les efforts.

Nous sommes la jeunesse du monde. Notre inclusion confirme la foi du Conseil dans nos capacités, et la mise en œuvre garantira des possibilités de participation effective à la prise de décisions pour le développement de nos communautés et nous préparera à diriger dans l'avenir.

On m'a confié la mission de porter la voix de mes frères et sœurs – les jeunes Arabes – et j'ai transmis leur message aujourd'hui au Conseil de sécurité. Je m'appelle Razan Farhan Alaqil et je suis une jeune Saoudienne parmi plus de 100 millions de jeunes Arabes. Je remercie le Conseil de nous avoir donné cette occasion, et nous espérons vivement qu'il y en aura d'autres à l'avenir.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M^{me} Alaqil de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre d'État du Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale des Émirats arabes unis.

Je remercie M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, et M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, de leurs exposés très utiles sur l'état de la coopération entre leurs organisations respectives. Nous remercions également la représentante de la société civile, M^{me} Razan Alaqil, d'avoir exposé les problèmes et les aspirations de la jeunesse arabe.

La séance d'aujourd'hui est particulièrement importante car nombre des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité sont des questions arabes, bien que certaines d'entre elles y figurent depuis des décennies parce que la communauté internationale se contentait de gérer ces crises au lieu de les régler. Le conflit palestino-israélien qui se poursuit et d'autres crises en Syrie, au Yémen, en Libye, en Iraq, au Liban, au Soudan et en Somalie ont un coût politique, économique et humanitaire élevé pour la région, ce qui accroît encore le risque d'une escalade brutale de la situation dans toute la région et dans le monde.

En outre, les difficultés et les crises actuelles, avec leurs aspects complexes et intrinsèquement transfrontières, supposent que toutes les parties prenantes fassent des efforts collectifs au niveau tant régional qu'international. Cela confère d'autant plus d'importance à notre

séance de ce jour, dont nous espérons qu'elle pourra contribuer à renforcer la coopération entre le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes pour chercher des solutions aux questions arabes en suspens.

La Ligue des États arabes est une organisation permanente qui a marqué hier ses 77 ans d'existence, depuis sa création en 1945. Elle a également une vaste connaissance des problèmes régionaux et des préoccupations de ses États membres. Cela lui permet de jouer un rôle directeur à l'appui de la mise en œuvre du mandat principal du Conseil de sécurité qui consiste dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Il importe donc d'accroître la coordination et la consultation entre le Conseil et la Ligue et d'institutionnaliser cette relation. Pour cela, il faudra mettre en place des mécanismes pour l'échange d'informations et de points de vue sur la manière d'aborder les divers problèmes régionaux sous un angle réaliste et concret. À cette fin, le Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes doit être renforcé et doté des ressources et moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Cela suppose notamment de faciliter la coopération entre les organes de l'ONU et la Ligue des États arabes et ses divers organes subsidiaires, en se concentrant sur le renforcement des capacités et le partage d'expériences.

Dans ce contexte, nous sommes en faveur d'une coopération et d'une complémentarité accrue dans les activités de médiation entre les envoyés de l'ONU et ceux de la Ligue des États arabes. Nous sommes également pour un renforcement de la coopération trilatérale entre la Ligue, l'ONU et l'Union africaine.

Nous soulignons par ailleurs que toute approche adoptée par le Conseil de sécurité pour régler les problèmes régionaux doit refléter les préoccupations des États arabes et tenir compte de leurs vues concernant la solution à y apporter. Ces États peuvent apporter au Conseil un regard neuf sur les façons de sortir de l'impasse actuelle dans certains processus politiques. À cet égard, nous insistons sur la nécessité de travailler selon le principe consistant à trouver des solutions arabes aux problèmes arabes. Cela implique d'abord et avant tout d'exiger la fin de l'ingérence étrangère dans les affaires arabes. Nous soulignons aussi l'importance que les États respectent leurs obligations en vertu du droit international et de la Charte des Nations Unies, notamment les principes de souveraineté, d'intégrité territoriale et de bon voisinage.

Dans nos efforts pour régler les problèmes de la région, nous recommandons de prêter une attention particulière aux considérations suivantes.

Premièrement, il faut davantage d'initiatives et de programmes visant à renforcer le rôle des femmes arabes dans les questions de paix et de sécurité. Nous nous félicitons de la nomination de M^{me} Sima Bahous au poste de Directrice exécutive d'ONU-Femmes, la première issue de notre région. Au niveau national, les Émirats arabes unis ont lancé le Centre Sheikha Fatima bint Mubarak pour les femmes et la paix et la sécurité, de même qu'un programme d'autonomisation des femmes dans les domaines de la sécurité et du maintien de la paix, auquel participe un groupe de femmes arabes.

Deuxièmement, il est nécessaire de s'attacher à donner aux jeunes les moyens de jouer un rôle moteur dans la lutte contre les problèmes existants dans la région et de les faire participer aux efforts de consolidation de la paix, notamment quand on sait que 60 % de la population de la région a moins de 25 ans. L'exposé de M^{me} Alaql est un bon exemple de la manière dont on peut donner aux jeunes une tribune afin qu'ils expriment leurs opinions et leurs préoccupations sur les questions les plus importantes et que leurs vues soient prises en compte dans l'élaboration de solutions à ces problèmes.

Troisièmement, vu les menaces que représentent l'extrémisme et le terrorisme dans la région, nous insistons sur la nécessité pour les deux organisations de renforcer leurs efforts conjoints pour combattre ces deux fléaux et de s'employer à soutenir les initiatives qui encouragent la coexistence pacifique et le dialogue entre les religions et les cultures dans la région.

Quatrièmement, la région arabe a besoin de meilleures perspectives économiques et du lancement de projets capables d'assurer le développement et la prospérité de ses peuples et d'améliorer la résilience face aux différents problèmes politiques et de sécurité. Nous insistons sur la nécessité que la collaboration entre les deux organisations investisse dans l'avenir des jeunes en se concentrant sur des domaines comme l'intelligence artificielle, l'espace extra-atmosphérique et les énergies renouvelables, qui recèlent de possibilités prometteuses pour éloigner la région des conflits et de la guerre.

Pour terminer, nous soulignons que les deux organisations doivent vraiment renforcer leur coopération dans le règlement des questions arabes sur la base de critères clairs et sur un pied d'égalité, ainsi qu'en exploitant tous les outils diplomatiques disponibles et un

engagement constructif pour mettre fin aux crises dans la région. Nous avons aussi besoin de mettre en application la sagesse tirée de nos expériences passées afin de mieux répondre aux problèmes actuels et d'avancer sur la voie de la stabilité et de la sécurité dans la région.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire aux affaires étrangères de l'Inde.

M. Shringla (Inde) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis de féliciter S. E. M. Khalifa Shaheen Almarar, Ministre d'État des Émirats arabes unis, de présider la séance de ce jour sur la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes.

Je salue également la présence du Secrétaire général de l'ONU et du Secrétaire général de la Ligue des États arabes et je les remercie de leurs précieuses observations. Je tiens par ailleurs à remercier la représentante de la société civile, M^{me} Razan Farhan Alaqil, de son exposé.

Je profite de l'occasion pour féliciter la délégation des Émirats arabes unis pour sa gestion rigoureuse du Conseil de sécurité pendant le mois en cours, ainsi que d'avoir piloté avec succès l'élaboration du projet de déclaration présidentielle sur la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes.

Depuis plus d'un millénaire, le monde arabe est un des berceaux de la civilisation humaine, compte tenu de son emplacement stratégique. L'évolution du monde arabe a influé sur l'histoire commune de l'humanité et continue d'avoir des répercussions profondes au niveau mondial. Les problèmes auxquels la région est confrontée aujourd'hui et la manière dont nous les réglons auront une incidence cruciale sur la paix et la sécurité internationales.

L'Inde et le monde arabe ont une relation civilisationnelle, étayée par des relations interpersonnelles et des liens commerciaux et culturels solides. Le commerce entre l'Inde et la région arabe via l'océan Indien a été florissant pendant plusieurs siècles, avant même l'avènement du commerce moderne. Il n'y a pas si longtemps, la roupie indienne avait cours légal dans certaines parties du monde arabe.

Aujourd'hui, on compte plus de 9 millions d'Indiens dans les pays du monde arabe, et le vaste partenariat de l'Inde avec ces pays englobe tous les secteurs de l'activité humaine, de l'agriculture au commerce en passant par l'éducation, les énergies propres, la lutte contre le terrorisme et les nouvelles technologies.

Il y a deux décennies, l'Inde et la Ligue des États arabes ont signé un protocole d'accord visant à institutionnaliser un processus de dialogue régulier en vue de nouer un partenariat pour l'avenir. Cela a conduit à la création du Forum Inde-Ligue des États arabes, dans le cadre duquel nous avons convenu d'une coopération progressive dans plusieurs domaines tels que l'énergie, la protection de l'environnement, les investissements, la sécurité alimentaire, la science et la technologie, et le développement des ressources humaines. Pour renforcer notre collaboration avec la Ligue des États arabes, plusieurs autres initiatives ont été lancées, notamment le colloque sur l'énergie, le colloque sur les médias et la première édition du Forum arabo-indien sur l'énergie, qui s'est tenue avec succès il y a quelques mois.

La Ligue des États arabes apporte une contribution positive à la sécurité et à la stabilité de la région. Ses États membres sont d'importants fournisseurs de contingents ou de personnel de police aux forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix. Les États arabes sont parmi les plus grands donateurs d'aide humanitaire aux pays confrontés à des conflits armés dans la région. La Ligue joue un rôle important dans les domaines de la médiation et de la prévention et du règlement des conflits dans la région.

La séance d'aujourd'hui nous offre une occasion précieuse d'examiner de plus près la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes. Nous soulignons que les États arabes peuvent contribuer plus encore aux efforts communs que nous déployons pour parvenir à la paix, dans l'intérêt des peuples de la région en général, et des femmes et des minorités, en particulier. Nous prenons note de la trajectoire positive de la coopération, notamment par l'entremise du Bureau de liaison des Nations Unies au Caire et de la pratique des exposés annuels du Secrétaire général au Conseil de sécurité.

À cet égard, je voudrais faire quatre propositions ou suggestions spécifiques à l'attention du Conseil. Premièrement, il faut améliorer la synergie politique entre les deux organisations. Des consultations régulières et fréquentes avec la Ligue des États arabes et ses membres sur les initiatives de paix dans la région permettraient de trouver des solutions communes et d'obtenir de véritables résultats.

Deuxièmement, des efforts doivent être faits pour parvenir à une coordination globale sur le terrain, notamment par une concertation régulière entre les représentants et envoyés spéciaux de l'ONU et ceux de la Ligue des États arabes.

Troisièmement, il est tout aussi important que la Ligue et ses membres participent aux activités de consolidation de la paix après un conflit dans des domaines tels que la reconstruction et le développement économique.

Quatrièmement, la garantie de la stabilité des pays concernés et de la région et le bien-être des personnes, en particulier des femmes et des minorités, doivent être au premier plan de tous ces efforts.

La coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes est d'une importance capitale en ce qui concerne le processus de paix au Moyen-Orient. Les deux organisations doivent faire des efforts concertés pour appuyer la reprise du processus de paix au Moyen-Orient, conformément à la solution des deux États sur la base du cadre convenu au niveau international et des accords précédemment conclus entre les parties. L'Inde se félicite de l'accord visant à normaliser les relations entre les pays de la région et estime qu'il contribuera à accroître la paix et la stabilité dans la région.

Pour terminer, je tiens à exprimer l'appui indéfectible de l'Inde à une coopération plus étroite, réelle et durable entre l'ONU et la Ligue des États arabes, dans l'intérêt de la région. L'Inde continuera de collaborer avec les pays arabes dans le cadre des efforts qu'ils déploient pour réaliser la paix, la stabilité et la prospérité régionales et continuera de coopérer avec la Ligue des États arabes pour lutter contre le terrorisme et promouvoir la tolérance et le pluralisme.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général, le Secrétaire général de la Ligue des États arabes et M^{me} Alaqil de leurs exposés.

La coopération régionale joue un rôle vital en matière de prévention des conflits. C'est pourquoi nous nous réjouissons de la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes et remercions les intervenants d'aujourd'hui, ainsi que les Émirats arabes unis d'avoir organisé la présente séance. Nous nous félicitons également de l'adoption imminente du projet de déclaration du Président du Conseil sur la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes.

Malheureusement, la guerre et les conflits continuent de marquer la région. Par exemple, 14 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire en raison du conflit syrien. Le régime d'Al-Assad porte la responsabilité de cette tragédie, car il continue d'entraver les

efforts de paix. C'est pourquoi nous nous félicitons que la Ligue maintienne la suspension de la Syrie et l'invitions instamment à ne pas normaliser les relations avec Al-Assad.

Au Yémen, 7 millions de Yéménites sont maintenant au bord de la famine. C'est pourquoi nous appelons à un financement humanitaire généreux et nous nous félicitons des consultations de l'Envoyé spécial des Nations Unies. Par ailleurs, nous condamnons les attaques terroristes transfrontières perpétrées par les houthistes contre l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, notamment les attaques répréhensibles menées contre les infrastructures civiles saoudiennes la semaine dernière.

De plus, nous devons rester fermement attachés à la solution des deux États sur la base des frontières de 1967. Pour mettre fin au conflit, nous devons à la fois répondre aux aspirations légitimes du peuple palestinien et préserver la sécurité d'Israël.

En Libye, il y a un risque réel d'escalade qui pourrait mettre fin au cessez-le-feu obtenu de haute lutte et menacer la stabilité actuelle. Nous exhortons les deux parties actuellement dans l'impasse à accepter l'offre de la Conseillère spéciale Stephanie Williams visant à faciliter le dialogue, car pendant que la Libye va d'une crise politique à l'autre, c'est le peuple libyen qui souffre le plus. Il nous incombe donc à tous de faciliter un chemin vers les élections que le peuple libyen appelle de ses vœux.

Je voudrais également souligner notre rôle à tous dans la lutte contre les changements climatiques catastrophiques, dont nous savons qu'ils sont un facteur de conflit, et, en particulier, le rôle de l'Égypte et des Émirats arabes unis qui assument respectivement la présidence des vingt-septième et vingt-huitième sessions de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Durant l'année de notre présidence, nous travaillerons en étroite collaboration avec ces pays pour faire en sorte que les engagements pris à la vingt-sixième session soient honorés.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a contribué à assombrir la situation humanitaire. Comme l'a dit le Secrétaire général, le grenier à blé de l'Égypte, du Liban, de la Libye, du Soudan et du Yémen est bombardé. L'Ukraine fournit à elle seule plus de la moitié de l'approvisionnement en blé du Programme alimentaire mondial. Aussi espérons-nous que les dirigeants de

la Ligue des États arabes continueront d'appuyer tous les efforts, y compris au sein de l'Assemblée générale, visant à mettre un terme à cette guerre.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous félicitons de la participation du Ministre d'État Khalifa Shaheen, Président du Conseil de sécurité, à la séance d'aujourd'hui.

Nous remercions le Secrétaire général, M. António Guterres, et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Ahmed Aboul Gheit, de leurs exposés. Nous avons aussi écouté attentivement la représentante de la société civile, M^{me} Razan Farhan Alaqil.

La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord traverse une période complexe et intense, en raison notamment des multiples situations de crise graves non réglées, souvent provoquées par des ingérences extérieures ; de l'héritage colonial et de ses terribles conséquences qui doivent encore être surmontés ; et des nombreux pays qui sont toujours en proie à des crises politiques et économiques qui ne font que renforcer les opinions radicales et provoquer une escalade du terrorisme et de l'extrémisme.

En outre, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) complique davantage la situation socioéconomique et humanitaire déjà complexe qui existe dans plusieurs États arabes. Les conflits en Syrie, en Libye et au Yémen font toujours rage. Il y a des tensions au Sahara occidental. Des mesures urgentes sont nécessaires pour sortir de l'impasse sur la question concernant le règlement du conflit israélo-palestinien, qui est centrale pour la région. À cet égard, nous pensons que le rôle des médiateurs internationaux du Quatuor est particulièrement important, et nous appelons nos collègues à appuyer notre initiative visant à organiser une réunion ministérielle du Quatuor. Nous espérons que la récente normalisation des relations entre un certain nombre de pays arabes et Israël ne portera pas atteinte aux droits inaliénables du peuple palestinien ni à un règlement juste du conflit israélo-palestinien sur la base de paramètres convenus au niveau international.

La situation actuelle dans la région exige une coopération renforcée entre l'ONU et la Ligue des États arabes pour relever les nouveaux défis, maintenir la paix et prévenir conjointement l'escalade des conflits dans la région. Cette coopération permettrait de régler les différends existants par des moyens pacifiques,

sans ingérence extérieure, dans le respect des intérêts de toutes les parties concernées et conformément aux normes et dispositions du droit international.

La Fédération de Russie a toujours préconisé un renforcement de la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes. Afin de renforcer cette coopération, un bureau de liaison des Nations Unies a été ouvert au siège de la Ligue au Caire, en 2019. Nous pensons que ce canal doit être pleinement mis à profit. Nous estimons qu'il est important d'intensifier la coordination entre la Ligue et les envoyés spéciaux de l'ONU dans le traitement des crises dans la région arabe, en vue d'élaborer des mesures conjointes pour y faire face.

Nous réaffirmons notre attachement à une Ligue des États arabes forte et au renforcement du rôle des pays arabes en matière de prévention et de règlement des conflits. Nous pensons que tous les membres de la famille arabe doivent participer à la prise de décisions sur un pied d'égalité. Nous rappelons l'importance de la réintégration de la Syrie dans la Ligue des États arabes. Nous sommes convaincus qu'une telle mesure serait dans l'intérêt aussi bien de Damas que de la Ligue.

Nous estimons que la coopération entre l'ONU et les organisations régionales doit être fondée sur la reconnaissance du rôle prépondérant des organisations régionales dans l'identification des moyens de régler les conflits dans leur partie du monde. Compte tenu du potentiel de la Ligue des États arabes en matière de diffusion d'une culture de paix interconfessionnelle et interethnique et de lutte contre les idéologies radicales et extrémistes, il est important d'organiser un dialogue entre l'ONU et la Ligue sur la situation des chrétiens et d'autres minorités religieuses et ethniques touchées par les conflits.

Il est dans l'intérêt de tous les États de la région arabe et au-delà de mettre de côté les récriminations et les suspicions mutuelles, et surtout d'éviter de recourir aux sanctions, pressions et provocations unilatérales. Malheureusement, les tensions dans la région du golfe Persique, qui ont un effet déstabilisateur sur les relations internationales dans leur ensemble, ne se sont pas apaisées. À cet égard, nous saluons l'intention déclarée des dirigeants de la région de rechercher des solutions diplomatiques aux problèmes actuels. Nous réaffirmons notre volonté de contribuer par tous les moyens possibles à la normalisation de la situation dans le golfe Persique, à la fois à titre national et de manière collective, y compris par la coopération entre la Ligue et l'ONU.

Dans ce contexte, nous rappelons le Concept russe de sécurité collective dans le golfe Persique, qui a été mis à jour, dont le but est de renoncer aux approches conflictuelles et de promouvoir un programme constructif et unificateur. Notre initiative est une invitation au dialogue, dans lequel la Ligue des États arabes peut jouer un rôle important.

La Russie continuera de renforcer son partenariat et sa coopération avec la Ligue des États arabes en ce qui concerne les questions internationales et régionales d'actualité.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat, et nous remercions le Secrétaire général Guterres, le Secrétaire général de la Ligue des États arabes Aboul Gheit et M^{me} Alaqil, qui s'est exprimée au nom de la société civile, de leurs exposés.

Le débat d'aujourd'hui est l'occasion de continuer d'identifier les points communs et de créer des synergies entre l'ONU et la Ligue des États arabes en faveur du règlement des conflits dans leurs pays membres.

Comme le Mexique l'affirme depuis longtemps, la coopération entre l'ONU et les organisations régionales est naturelle et en même temps essentielle – essentielle pour promouvoir le développement social et humain, la compréhension mutuelle et la paix grâce à la prévention et à la prise en considération des causes structurelles qui sous-tendent les conflits.

Les défis en matière de paix et de sécurité internationales exigent également que les mesures prises au niveau mondial, notamment celles adoptées par le Conseil de sécurité, s'accompagnent de mesures au niveau régional. À cet égard, le Mexique salue les efforts déployés par la Ligue des États arabes pour faire face aux conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous estimons qu'il est particulièrement important de travailler de manière coordonnée pour régler les conflits pour lesquels on attend une solution depuis longtemps, comme les conflits au Yémen, en Syrie et en Palestine. Il est tout aussi important de veiller à ce que des élections aient lieu au Liban le 15 mai. À cet égard, nous nous félicitons de la participation d'une mission d'observation électorale de la Ligue. Nous pensons également que l'appui sans équivoque de la Ligue est un facteur important pour le renforcement des institutions en Iraq.

Le Mexique salue en outre le rôle que joue la Ligue en tant que coprésidente du groupe de travail politique du comité international de suivi de la Conférence de Berlin sur la Libye. À cet égard, l'appui de la Ligue aux bons offices et aux efforts de médiation menés par l'ONU est essentiel pour sortir de l'impasse politique grâce au dialogue et pour pouvoir avancer vers une transition réussie.

Face aux conflits émergents et aux besoins humanitaires croissants, l'intervention rapide des organisations régionales sera de plus en plus importante. À cet égard, le Mexique salue les efforts déployés par les pays membres de la Ligue, qui ont versé des contributions financières aux plans d'aide humanitaire dans la région. Nous sommes certains qu'ils continueront de le faire.

Nous nous félicitons de la récente nomination de la Cheffe du Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes au Caire. Nous pensons que c'est un pas important vers le renforcement institutionnel entre les deux organisations.

Le Mexique réaffirme l'importance d'assurer le suivi de la résolution 2532 (2019), qui réitère l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial. Dans le même temps, nous appelons à redoubler d'efforts pour promouvoir conjointement des initiatives en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme ; la lutte contre les flux illicites d'armes et l'application effective des embargos sur les armes décrétés par le Conseil de sécurité ; la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité ; les effets des changements climatiques comme facteur d'exacerbation des conflits ; et l'utilisation des mécanismes d'alerte rapide et de prévention des conflits.

En conclusion, une coopération avec les organisations régionales qui favorise la confiance mutuelle afin d'éviter les perceptions erronées en matière de sécurité, privilégie la diplomatie préventive et la médiation comme moyens viables pour trouver des solutions pacifiques durables.

M. Gallagher (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre Shaheen et j'exprime également mes sincères remerciements au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et au Secrétaire général de la Ligue des États arabes pour leurs observations. Je remercie également M^{me} Alaqil de nous avoir fait part des vues des jeunes et des femmes pour éclairer

notre débat. Nous avons entendu les messages importants qu'elle nous a adressés aujourd'hui. Comme elle l'a dit, c'est en elle que résident nos espoirs pour l'avenir, et je dois dire que s'il y a une centaine de millions de personnes comme elle, je pense que nos espoirs seront bien servis.

Le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies reconnaît le rôle crucial que jouent les organisations régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité. L'histoire et l'expérience nationale de l'Irlande font que nous comprenons fort bien la contribution vitale de ces organisations à la consolidation et à la pérennisation de la paix. Notre adhésion à l'Union européenne a été déterminante dans la croissance et le développement de notre pays. En outre, l'Union européenne a également joué un rôle clef dans le cheminement vers la paix et la réconciliation sur l'île d'Irlande.

L'Irlande attache la plus haute importance au rôle de la Ligue des États arabes, et nous nous réjouissons à la perspective d'adopter la déclaration du Président de ce matin sur la coopération entre l'ONU et la Ligue. Le programme de notre présidence du Conseil, en septembre dernier, a reflété notre attachement à la Ligue des États arabes puisque le Ministre des affaires étrangères et de la défense de notre pays, Simon Coveney, a eu le plaisir de présider un dialogue interactif informel entre les membres du Conseil et la troïka du Sommet arabe. L'ONU et la Ligue des États arabes ont beaucoup à apprendre l'une de l'autre dans le cadre des efforts qu'elles déploient pour s'acquitter de la tâche essentielle du maintien de la paix et de la sécurité dans la région.

L'Irlande se félicite de la récente nomination de M^{me} Tamara Al-Zayyat comme Cheffe du Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes. Comme nous l'avons entendu, elle accomplit un travail précieux en aidant à créer des synergies entre les deux secrétariats sur une série de questions importantes. L'une de ces questions, qui concerne aussi bien la région que le reste du monde, porte sur le lien entre les changements climatiques et l'insécurité. Il s'agit d'un domaine dans lequel il est possible, selon nous, de renforcer la coopération, et nous nous félicitons des observations du Secrétaire général selon lesquelles cette question sera le sujet de la réunion sectorielle qui sera organisée entre la Ligue des États arabes et l'ONU.

L'Irlande insiste fermement sur l'urgence de trouver des solutions politiques durables aux différends et aux conflits dans la région. Nous nous faisons l'écho

de l'appel lancé par les Émirats arabes unis en faveur d'approches novatrices pour renforcer la prévention des conflits et la médiation dans la région, à l'appui des efforts déployés par le Conseil.

En Libye, la détérioration de la situation sur le terrain depuis le report des élections en décembre dernier est très préoccupante. Tous les acteurs ont la responsabilité de préserver les progrès que le peuple libyen, appuyé par la communauté internationale, s'est efforcé à grand-peine de réaliser.

Au Yémen, les civils innocents souffrent depuis bien trop longtemps ; seule une solution politique négociée apportera la paix. Les pourparlers de paix ne peuvent avoir lieu que dans le cadre d'un effort sérieux de désescalade de la violence. Toutes les parties à ce conflit sont liées par leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. Je tiens également à réaffirmer que l'Irlande condamne avec la plus grande fermeté les attaques transfrontalières perpétrées contre l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

Ce mois-ci marque le onzième anniversaire du conflit dévastateur en Syrie. Il est plus que jamais essentiel que les parties respectent un cessez-le-feu permanent s'étendant à tout le territoire syrien, conformément à la résolution 2254 (2015). Cela reste la seule base d'un règlement politique durable.

L'Irlande, qui est un des principaux fournisseurs de contingents à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban depuis 1978, reste résolument attachée à la stabilité du Liban à l'heure où son peuple est aux prises avec des problèmes politiques et économiques complexes. Nous demandons instamment que les élections aient lieu le 15 mai de cette année, comme prévu, et que les résolutions pertinentes du Conseil soient pleinement appliquées.

Dans ces pays et dans d'autres pays de la région, nous assistons, malheureusement, à une crise humanitaire et de sécurité alimentaire de plus en plus grave. Comme le Secrétaire général nous l'a dit, l'Ukraine fournit à elle seule plus de la moitié du blé utilisé par le Programme alimentaire mondial. L'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie a fait grimper les prix des denrées alimentaires et des produits de base, ce qui aggravera la détresse humanitaire de millions de personnes.

Enfin, une solution au conflit israélo-palestinien reste un élément clef de la sécurité régionale et mondiale. En l'absence de progrès politiques, nous devons nous prémunir contre le risque de voir la désillusion et le

désespoir prendre racine, en particulier chez les jeunes. Les acteurs internationaux et régionaux doivent réaffirmer l'impératif de la solution des deux États, seul moyen de garantir une paix stable et durable entre Israéliens et Palestiniens. Il y va de l'intérêt de tous les habitants de la région.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Ministre d'État Shaheen, de votre déclaration et de présider personnellement cette importante séance aujourd'hui. Par ailleurs, nous nous félicitons vivement des exposés présentés par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Guterres, et par le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Aboul Gheit. Je remercie également M^{me} Razan Alaqil de ses observations fort opportunes.

La journée d'hier a marqué le soixante-dix-septième anniversaire de la création de la Ligue des États arabes. Qu'il me soit permis d'adresser les félicitations de la Norvège à l'organisation et à ses États membres. La Norvège appuie fermement le renforcement de la coopération et du dialogue entre le Conseil de sécurité et la Ligue en tant qu'élément fondamental de la paix et de la sécurité dans la région. Les organisations telles que la Ligue des États arabes sont essentielles pour faciliter le dialogue, dégager des consensus et aplanir les divergences entre les États. Nous voudrions voir la Ligue jouer un rôle plus important dans la promotion de la stabilité, de la paix et de la réconciliation dans la région, en coopération avec d'autres partenaires régionaux et internationaux.

Il nous est agréable de constater que l'accent est mis aujourd'hui sur le rôle de la jeunesse. Comme le montre l'exposé de M^{me} Alaqil au Conseil, les jeunes peuvent être des agents de changement positif au sein de leurs communautés et sont essentiels à la construction d'une paix plus inclusive, plus durable et plus efficace.

Vous nous avez demandé, Monsieur le Président, de recenser les progrès réalisés et de trouver des moyens de renforcer les partenariats. Je voudrais faire quatre suggestions.

Premièrement, il est clair que la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité peut être un effort collectif déployé à l'échelle de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. En effet, il existe déjà quelques coalitions nationales pour les jeunes et la paix et la sécurité, notamment en Iraq et en Jordanie. Mais nous pensons qu'un partenariat

plus poussé entre l'ONU et la Ligue des États arabes sur une plus grande application de la résolution 2250 (2015) dans toute la région serait un moyen précieux de partager les enseignements tirés de l'expérience, de renforcer les capacités et d'appuyer la participation des jeunes aux efforts de paix et de sécurité régionaux.

Deuxièmement, une collaboration renforcée sur la question des enfants et des conflits armés doit être au cœur du partenariat entre la Ligue des États arabes et l'ONU. Le renforcement des efforts de médiation qui tiennent compte de la question des enfants et des conflits armés, ainsi que la prévention des violations graves contre les enfants, sont des entreprises communes particulièrement prometteuses, y compris, bien sûr, la protection de l'éducation contre les attaques.

Troisièmement, la coopération pourrait également être renforcée grâce à une coordination sur les questions liées au climat et à la sécurité. C'est avec satisfaction que nous prenons acte de l'organisation par les Émirats arabes unis, la semaine prochaine, de la semaine du climat au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en collaboration avec de nombreux partenaires mondiaux et régionaux, dont l'ONU et la Ligue des États arabes.

Les instances multilatérales qui présentent une action climatique novatrice dans la région arabe et approfondissent les approches multipartites, en plaçant la société civile au premier plan, sont essentielles pour remédier aux effets néfastes des changements climatiques, qui ne connaissent en effet pas de frontières.

Quatrièmement, je voudrais souligner le rôle important que les femmes des États arabes doivent jouer dans la construction de la paix et de la sécurité régionales. Les initiatives conjointes de la Ligue des États arabes et d'ONU-Femmes, telles que le Réseau des médiatrices arabes et le Comité d'urgence pour la protection des femmes en temps de conflit armé, sont des occasions stratégiques de faire progresser la mise en œuvre des résolutions sur les femmes et la paix et la sécurité au niveau régional.

En outre, nous appuyons les efforts pour intensifier les contacts et la coordination entre tous les envoyés spéciaux des Nations Unies concernés et la Ligue des États arabes, afin de promouvoir un environnement sûr et favorable à la participation véritable des femmes aux processus de paix et à leur participation aux décisions prises dans le cadre de ces processus, et de souligner l'importance d'adopter une approche de la consolidation de la paix qui soit fondée sur les droits humains.

Pour terminer, nous avons bon espoir que la consolidation du partenariat entre l'ONU et la Ligue des États arabes jouera un rôle important dans le renforcement de la paix et de la sécurité dans la région.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les Émirats arabes unis d'avoir organisé l'importante séance d'aujourd'hui. Je salue également la présence parmi nous de S. E. M. Harsh Vardhan Shringla, Secrétaire aux affaires étrangères de l'Inde.

Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, S. E. M. Ahmed Aboul Gheith, et M^{me} Razan Farhan Alaqil.

Je me félicite aussi de la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Conformément à ses objectifs de politique étrangère et aux dispositions du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies relatif aux accords régionaux, le Ghana appuie fermement le renforcement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous considérons que les accords ou mécanismes régionaux, grâce à leur connaissance singulière et inestimable des régions qu'ils représentent, apportent une contribution essentielle à la sécurité collective. Il est donc impératif d'encourager la poursuite de cette coopération et de cette coordination stratégiques.

Dans ce contexte, le Ghana continuera d'appuyer activement et de manière constructive les initiatives du Conseil de sécurité afin de consolider plus encore le partenariat avéré entre l'ONU et toutes les organisations régionales et sous-régionales, notamment la Ligue des États arabes, sur un large éventail de questions à examiner de toute urgence, telles que les systèmes d'alerte rapide dans les situations de conflit potentiel, la prévention, la médiation, le maintien, la consolidation et la pérennisation de la paix, le traitement des causes profondes des conflits, la lutte contre le terrorisme, l'équité et la justice vaccinales, ainsi que l'urgence climatique. Nous nous félicitons également des engagements pris aujourd'hui en faveur du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

À cet égard, nous prenons note avec satisfaction des principes adoptés par les 22 membres de la Ligue des États arabes, notamment en ce qui concerne les conflits, y compris ceux de la région de la Ligue des États arabes,

qui doivent être réglés par des moyens pacifiques, dans le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale des pays concernés et conformément aux buts et aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

Au titre de ce point de l'ordre du jour, nous voudrions formuler les observations supplémentaires suivantes.

Premièrement, le Ghana estime qu'en cette période de regain de tensions dans le monde, il est essentiel que la Ligue des États arabes continue de se mobiliser et de jouer un rôle moteur pour endiguer tout nouveau conflit et toute nouvelle crise dans la région arabe, ainsi que pour relever les défis actuels en matière de sécurité. Nous encourageons donc la Ligue à intervenir davantage sur le plan diplomatique dans les conflits de la région, en collaboration avec le Conseil de sécurité, grâce à ses outils et stratégies de règlement des conflits.

Deuxièmement, nous saluons le cadre de coopération trilatérale mis en place sous les auspices de l'ONU, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, et nous nous félicitons des efforts déployés pour renforcer les consultations en vue de régler certains des conflits insolubles avec lesquels nous sommes toujours aux prises. Nous sommes convaincus que la consolidation du partenariat avec la Ligue des États arabes contribuera à créer les conditions propices au règlement efficace de certaines questions de paix et de sécurité interrégionales, car de toute évidence il sera impossible d'instaurer une paix durable sans une coordination efficace et des solutions concertées aux conflits et aux crises auxquels la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est confrontée.

Troisièmement, il est plus nécessaire que jamais de rappeler que, si elle confère au Conseil la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, la Charte permet aussi aux organisations régionales de traiter les questions relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales qui relèvent de leur compétence. Par conséquent, en tirant parti des consultations régulières avec la Ligue des États arabes et d'autres accords régionaux, le Conseil peut s'acquitter plus efficacement de son mandat, notamment dans les situations où les arguments en faveur de la subsidiarité l'emportent.

Pour terminer, nous sommes conscients que la coopération avec les organisations régionales est un exercice complexe, raison pour laquelle le Ghana poursuivra

ses efforts pour recenser les lacunes existantes et proposer des orientations afin de renforcer la complémentarité entre l'ONU et les organisations régionales. Ces efforts doivent être déployés sur le long terme et bénéficieront dans une large mesure de la collaboration et de la solidarité de tous les membres du Conseil, de l'ensemble des États Membres de l'ONU et des acteurs internationaux concernés, notamment la Ligue des États arabes.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général Guterres et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, Ahmed Aboul Gheit, de leurs exposés.

Je souhaite également saluer la présence au Conseil de sécurité de la jeune intervenante Razan Farhan Alaqil et souligner combien la société civile contribue à enrichir nos débats.

Nous sommes très heureux que les intervenants aient évoqué l'intérêt de renforcer la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes et les progrès accomplis en la matière, sur la base des deux précédentes déclarations du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/2019/5 et S/PRST/2021/2).

L'ONU est en première ligne pour relever bien des défis, mais elle ne peut pas faire cavalier seul. Les organisations régionales sont des acteurs incontournables de la paix et de la sécurité mondiales. Nous attachons une grande importance à la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes. Comme l'ont mentionné le Secrétaire général et d'autres membres du Conseil, la liste des défis pressants auxquels se heurte le Moyen-Orient semble sans fin. Nous apprécions le rôle que jouent les Émirats arabes unis dans le renforcement de la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes pour relever ces défis.

Nous nous félicitons que le renforcement des partenariats et de la coopération avec les organisations régionales et sous-régionales soit devenu un thème de plus en plus important pour le Conseil de sécurité. Nous devons nous attacher à examiner les moyens concrets de resserrer la coopération entre le Conseil et la Ligue des États arabes dans les domaines de la prévention des conflits, de la diplomatie préventive, du maintien et de la consolidation de la paix et de la lutte contre le terrorisme, ainsi que de la promotion du rôle des femmes et des jeunes dans le maintien de la paix et de la sécurité régionales et internationales. Nous sommes convaincus que l'ouverture du Bureau de liaison des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes sera utile à cet égard.

Nous soutenons les propositions formulées par la jeune intervenante en ce qui concerne les façons dont l'ONU et la Ligue des États arabes peuvent promouvoir la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et relever conjointement les défis auxquels sont confrontés les jeunes dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. La Ligue des États arabes peut favoriser plus avant l'inclusion et le renforcement du rôle de la société civile. Nous nous félicitons qu'elle mette l'accent sur les jeunes et la promotion de sociétés plurielles parmi ses membres.

En outre, nous encourageons vivement la Ligue des États arabes à promouvoir davantage l'autonomisation des femmes et leur participation aux processus décisionnels à tous les niveaux, ainsi qu'à collaborer avec la société civile et les organisations de défense des droits humains dans un esprit constructif et porteur de changement. Nous appelons également de nos vœux une coordination trilatérale plus étroite entre l'ONU, l'Union africaine et la Ligue des États arabes sur les questions de paix et de sécurité interrégionales.

Tous les conflits de la région, allant du conflit israélo-palestinien aux conflits au Yémen, en Syrie et en Libye, en passant par la situation instable au Liban, exigent de déployer des efforts colossaux pour les régler. Nous estimons que la Ligue des États arabes est bien placée pour rassembler les États arabes afin de relever ces défis.

Le Moyen-Orient n'est pas à l'abri des tensions et des conflits plus vastes qui sévissent dans d'autres régions. L'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie a déjà des répercussions sur les nombreux défis auxquels sont confrontés les membres de la Ligue des États arabes. Comme l'a mentionné le Secrétaire général Guterres, elle menace directement la sécurité alimentaire dans la région, le pain quotidien de millions de personnes. L'invasion russe exacerbe les souffrances et la misère de millions d'Arabes. Nous devons être unis dans notre détermination à lutter contre les agressions et les conflits violents partout dans le monde, afin que le monde s'achemine vers un avenir pacifique, juste et durable.

Dans ce contexte, l'Albanie est prête à collaborer avec la Ligue des États arabes pour renforcer sa coopération avec l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité. Nous attendons avec intérêt la nouvelle déclaration de la présidence du Conseil de sécurité à cet égard.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général António Guterres et le Secrétaire général Ahmed Aboul Gheit de leurs exposés éclairants. Nous remercions également M^{me} Razan Farhan Alaqil de sa précieuse contribution à notre discussion.

Le Brésil et les pays arabes ont de profonds liens sociaux, culturels et économiques, ainsi que des vues similaires sur de nombreuses questions internationales. La Ligue des États arabes est un partenaire traditionnel de notre pays. Sa première représentation permanente au Brésil a été ouverte en 1956 et, depuis lors, la relation avec l'organisation et chacun de ses pays membres n'a eu de cesse de gagner en importance. Avec l'inauguration de notre ambassade à Manama en novembre, le Brésil compte maintenant des ambassades dans les capitales de 17 des 22 États membres de la Ligue – ce qui souligne nos liens toujours croissants avec les pays arabes.

La Ligue des États arabes joue un rôle extrêmement important pour ce qui est de faire entendre les intérêts et les aspirations des pays arabes dans diverses instances, en particulier à l'ONU. Pour cette raison, nous appuyons l'initiative du Conseil de sécurité de reconnaître son influence positive dans la prévention et la médiation des conflits régionaux et d'appuyer le renforcement de la coopération et de la coordination stratégique entre l'ONU et la Ligue des États arabes dans différents domaines, tels que le maintien, la consolidation et la pérennisation de la paix.

Nous saluons également la référence aux efforts déployés par la Ligue des États arabes afin de mettre en œuvre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, notamment en élaborant un plan d'action régional pour les femmes et la paix et la sécurité ainsi que pour le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Nombre des conflits du monde arabe ont été créés ou exacerbés par des forces extérieures à la région, alors que les intérêts et le bien-être des peuples arabes sont, la plupart du temps, mis de côté. La Ligue des États arabes plaide pour la souveraineté et l'intégrité territoriale de ses États membres par la modération et le règlement pacifique des différends. Il est essentiel que le Conseil puise dans l'expérience et la sagesse de la Ligue pour trouver des solutions équilibrées aux problèmes de la région. Le Brésil reconnaît et apprécie à sa juste valeur l'expérience de la Ligue des États arabes dans la médiation des conflits de la région et est favorable à sa collaboration avec le Conseil à cet égard.

Enfin, je tiens à féliciter la délégation des Émirats arabes unis pour la déclaration présidentielle qui doit être adoptée par le Conseil aujourd'hui. Nous estimons qu'elle reflète la pertinence de l'organisation dans la préservation de la paix et de la sécurité dans son domaine d'activité et son vaste potentiel de coopération avec d'autres organismes des Nations Unies.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je veux remercier le Secrétaire général Guterres, le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Ahmed Aboul Gheit, et M^{me} Alaqil de leurs exposés instructifs. J'apprécie particulièrement le message transmis par M^{me} Alaqil au nom de la jeunesse du monde arabe. Je me félicite également de la présence du Ministre Shaheen.

Le Conseil de sécurité a la responsabilité cruciale de répondre au fléau de la guerre et aux menaces à la paix et à la sécurité internationales. À cette fin, les États-Unis appuient sans réserve les efforts en cours en vue de renforcer la coordination entre le Conseil et la Ligue des États arabes. Ensemble, nous pouvons œuvrer en faveur d'un Moyen-Orient stable, prospère et sûr.

Dans cet esprit, nous accueillons avec satisfaction l'engagement constant de la Ligue concernant divers conflits prolongés qui continuent de perturber la stabilité régionale et créent de multiples crises humanitaires complexes, notamment en Libye, en Syrie et au Yémen. De même, nous apprécions vivement le rôle important que jouent les États membres de la Ligue pour contrer le comportement déstabilisant de l'Iran dans la région. Les États-Unis félicitent ceux d'entre eux qui ont récemment normalisé leurs relations avec Israël, y compris les pays des Accords d'Abraham.

Je veux tout particulièrement remercier la Ligue des États arabes pour ses contributions en tant que membre de la Coalition mondiale contre Daech. La Coalition rassemble 83 pays et organisations internationales pour assurer la défaite durable de Daech.

Alors que nous restons aux prises avec la maladie à coronavirus (COVID-19) dans le monde entier, nous sommes également reconnaissants à la Ligue des États arabes de sa participation au premier sommet mondial organisé par le Président Biden sur l'élimination de la pandémie de COVID-19. Nous attendons avec intérêt d'échanger avec les ministres arabes de la santé plus tard dans le mois.

Les États-Unis ont été en première ligne dans le monde pour appuyer le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins et faire don de vaccins

aux pays dans le besoin. Nous avons envoyé près de 38,5 millions de doses aux membres de la Ligue des États arabes, en partenariat avec le Mécanisme COVAX. La COVID-19 reste une priorité mondiale immédiate, et nous apprécions particulièrement les occasions de collaborer plus avant avec la Ligue et ses États membres sur ce travail essentiel.

Cela dit, pendant que nous luttons contre la pandémie, nous devons aussi demeurer résolument focalisés sur une autre grande menace : la crise climatique. Dans ce cadre, nous nous félicitons de la possibilité de renforcer nos ambitions climatiques collectives et d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Nous encourageons tous les membres de la Ligue des États arabes à se joindre aux plus de 111 autres pays qui ont approuvé le Pacte mondial sur le méthane, qui a pour objectif collectif mondial de réduire le méthane de 30 % d'ici à 2030.

Les États-Unis jugent également encourageants les efforts conjoints entrepris par ONU-Femmes et la Ligue des États arabes afin d'aider les États membres de la Ligue à élaborer et mettre en œuvre des plans d'action nationaux sur les femmes et la paix et la sécurité. Nous nous félicitons aussi des efforts déployés par la Ligue pour aider les jeunes de la région. Nous avons parfaitement entendu la voix de M^{me} Alaqil et, une fois encore, nous la remercions d'avoir porté jusqu'à nous les recommandations de la jeunesse. Quand les jeunes manquent de débouchés, quand ils sont marginalisés ou l'objet de discrimination et quand leur sécurité est menacée, ils deviennent plus susceptibles d'être recrutés par des groupes criminels et terroristes.

Enfin, il est profondément regrettable que nous nous réunissions à un moment où l'aptitude du Conseil de sécurité à s'acquitter de son mandat est compromise par l'un de ses membres permanents. Les États-Unis condamnent dans les termes les plus forts l'invasion préméditée, non provoquée et de plus en plus dévastatrice de l'Ukraine par la Russie. Nous devons faire front commun face à la guerre illégale du Président Poutine. Dans cet esprit, les États-Unis se félicitent qu'une majorité des membres de la Ligue des États arabes aient appuyé la résolution de l'Assemblée générale sur l'Ukraine, adoptée le 2 mars (résolution ES 11/1).

Toutefois, il ne faut pas s'y tromper : la guerre de la Russie a des répercussions mondiales. La dévastation par la Russie des champs agricoles de l'Ukraine et son blocus des ports nuisent déjà à la sécurité alimentaire

mondiale. Cela a un effet néfaste sur le monde arabe, notamment le Yémen, pays qui subit déjà une immense souffrance humanitaire. Nous espérons travailler avec la Ligue des États arabes et les autres membres afin de remédier aux conséquences de l'agression russe.

La situation humanitaire qui a cours aujourd'hui en Syrie demeure bien sombre, sachant que près de 15 millions de personnes y ont besoin d'une assistance. Nous remercions les voisins de la Syrie de la générosité incroyable dont ils font preuve en accueillant les réfugiés syriens.

Il est clair que nous nous heurtons à de multiples difficultés, mais nous ne pouvons pas nous concentrer sur l'une d'entre elles et en oublier tant d'autres dont nous sommes saisis. Le Secrétaire général Aboul Gheit nous l'a rappelé dans ses observations. Néanmoins, en agissant de concert, je ne doute pas que nous serons mieux à même de faire face, de surmonter toutes les difficultés et de trouver des solutions pour l'avenir.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général António Guterres, le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Ahmed Aboul Gheit, et M^{me} Razan Farhan Alaqil.

Nous vivons une époque extraordinairement dangereuse. Notre ordre multilatéral peine à être à la hauteur de ses responsabilités. Le Kenya estime donc que la coopération entre le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes doit se montrer plus ambitieuse si elle veut être adaptée à l'objectif visé. Il se pourrait bien que le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies et son adhésion à la contribution que les organisations régionales et sous-régionales apportent au maintien de la paix et de la sécurité internationales soient, en définitive, ce qui sauvera le multilatéralisme.

Aujourd'hui, je me concentrerai sur la manière dont la coopération peut améliorer la riposte opposée au terrorisme transnational et contribuer à la stabilisation politique, et je m'intéresserai en particulier aux groupes militants ou terroristes qui mènent des attaques transfrontalières pour rehausser leur prestige, à des fins idéologiques et de recrutement, alors même qu'ils sont engagés dans des efforts de médiation sur le plan national.

Les pays africains représentent près de la moitié des membres de la Ligue des États arabes. Il est donc logique que l'Union africaine soit associée à cet effort afin de former un cadre trilatéral propre à développer

la coopération et la coordination du Conseil de sécurité avec les deux régions. À cet égard, le Kenya se félicite du projet de déclaration présidentielle de cette année, dans laquelle le Conseil mesure l'importance de cette approche, et souligne qu'il importe de renforcer encore les consultations et la coordination trilatérales concernant les questions de paix et de sécurité interrégionales.

Nous attendons tout particulièrement des résultats probants du cinquième Sommet afro-arabe, à Riyad, et de la dixième réunion de coopération générale entre le Secrétariat général de la Ligue des États arabes et l'Union africaine sur les questions ci-après.

Premièrement, il s'agit d'appuyer une paix et une transition politique dirigées par les Libyens, et ce, d'une manière qui concorde avec le contexte national et les besoins spécifiques en matière de sécurité du peuple libyen, des États voisins et de la région.

Deuxièmement, nous devons veiller à ce que l'appui accordé à la mise en œuvre de l'accord politique conclu au Soudan respecte le rôle important que jouent les pays de la Corne de l'Afrique.

Troisièmement, il faut encourager la tenue, dans les délais prévus, d'élections qui permettent d'aboutir à un Gouvernement fédéral somalien renforcé. La coopération doit également chercher à restreindre la capacité des Chabab de s'infiltrer dans l'État, d'accéder aux programmes d'aide et d'acquiescer une quelconque légitimité politique. L'objectif commun doit être de faire en sorte que les attaques terroristes menées par les Chabab en Somalie et à l'étranger, leur utilisation de combattants terroristes étrangers et leur détermination idéologique à saper l'intégrité territoriale d'États multiples leur coûtent toujours plus cher.

Quatrièmement, il faut absolument renforcer les capacités des forces de sécurité dans les régions de la Corne de l'Afrique, du bassin du lac Tchad et du Sahel pour qu'elles puissent mener des opérations de lutte contre les insurrections et le terrorisme.

Enfin, cinquièmement, des mesures collectives et coordonnées doivent être prises pour sécuriser le domaine maritime, en particulier la mer Rouge, le golfe d'Aden et l'océan Indien, afin de garantir que ces voies navigables ne soient plus le théâtre d'actes de piraterie et de terrorisme ou d'affrontements navals dangereux.

Pour terminer, je réaffirme l'appui du Kenya à une relation de coopération robuste entre la Ligue des États arabes et le Conseil de sécurité.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je salue la présence du Ministre émirien ce matin et le remercie également pour son intervention. Je salue également la présence du Secrétaire général António Guterres et du Secrétaire général Aboul Gheit, et les remercie pour leurs exposés, ainsi que M^{me} Razan Farhan Alaql pour son témoignage chargé d'espoir.

L'Organisation des Nations Unies a besoin de coopérer avec les organisations régionales. Celles-ci travaillent au plus près du terrain et elles sont les plus à même de trouver les solutions efficaces pour résoudre les conflits et pour les prévenir.

La région reste traversée par des menaces majeures. Je pense tout d'abord au terrorisme, avec en particulier la résurgence de Daech. Il faut adapter notre action sur le terrain, dans le cadre de la Coalition internationale contre Daech, dans la lutte contre le financement du terrorisme, dans la lutte contre l'utilisation d'Internet à des fins de terrorisme, et dans le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Nous devons aussi prévenir les conflits en répondant aux aspirations légitimes des populations dans les domaines social, économique et politique en particulier.

Les changements climatiques exacerbent l'ensemble de ces vulnérabilités. Dans le monde arabe, l'avancée de la désertification, l'augmentation des sécheresses et l'accroissement de l'insécurité hydrique sont désormais une réalité. Les atténuer et s'y adapter font partie intégrante du combat pour la paix et la sécurité internationales.

L'insécurité alimentaire revient par ailleurs dramatiquement au premier plan : au Moyen-Orient, l'agression de l'Ukraine par la Russie fait craindre des pénuries alimentaires majeures. La guerre que mène la Russie contre l'Ukraine a, et aura, des répercussions directes sur l'ensemble des populations qui en dépendent pour leur approvisionnement.

Des solutions politiques et inclusives sont donc plus que jamais nécessaires pour mettre fin aux conflits et pour œuvrer à la stabilité de l'ensemble de la région.

La France salue les initiatives de la Ligue arabe pour renforcer l'état de droit et pour garantir des processus politiques qui soient inclusifs, permettant en particulier la participation des femmes et des jeunes. En matière d'assistance et d'observation électorales, nous saluons la coopération entre l'ONU et la Ligue arabe à l'occasion des élections législatives iraqiennes du 10 octobre 2021. La tenue, selon le calendrier établi,

d'élections libres et transparentes au Liban, le 15 mai prochain, sera elle aussi cruciale pour garantir la stabilité de la région.

En Syrie, la guerre est loin d'être terminée. Seule une solution politique conforme à la résolution 2254 (2015) pourra apporter une paix durable. Sans processus politique solidement enclenché, notre position sur la reconstruction et sur la levée des sanctions restera inchangée. Nous sommes opposés à toute réhabilitation du régime syrien. C'est pourquoi nous saluons le maintien par la Ligue d'une position de principe qui soit exigeante sur la réintégration de la Syrie en son sein. Nous poursuivrons notre engagement en faveur de la lutte contre l'impunité des crimes qui ont été commis en Syrie.

Dans le conflit israélo-palestinien, la France défend avec constance la solution des deux États ayant tous deux Jérusalem pour capitale, telle que définie par les résolutions du Conseil, les paramètres agréés et le droit international. Elle continuera d'œuvrer à recréer un horizon politique et à préserver l'espace humanitaire. Nous appelons la Ligue arabe et ses membres à prendre toute leur part au financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, comme l'organisation s'y est engagée.

Au Yémen, nous devons parvenir à une solution politique globale, inclusive, seule à même de mettre un terme à la guerre et à la catastrophe humanitaire que subit de plein fouet la population. Toutes les parties doivent s'engager de bonne foi pour les négociations, particulièrement les houthistes, et garantir un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave.

En Libye, la crise politique ne pourra être résolue qu'en poursuivant le dialogue politique et en condamnant fermement tout recours à la force. Il est nécessaire de définir une nouvelle feuille de route pour la tenue d'élections présidentielle et parlementaires dans les meilleurs délais. C'est la seule solution pour la stabilisation pérenne du pays.

Au Soudan, nous soutenons également les efforts de facilitation de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement en faveur du dialogue entre les parties soudanaises.

La France n'épargnera aucun effort pour donner leur chance aux initiatives de dialogue régional. Ce fut le cas en août dernier avec la Conférence de Bagdad pour la coopération et les partenariats. Une nouvelle

conférence aura lieu cette année. Afin d'apaiser les tensions, il y a plus que jamais urgence à conclure l'accord sur un retour au Plan d'action global commun. La France restera mobilisée en faveur de la sécurisation, de la stabilisation et de la désescalade des tensions dans la région, y compris dans le Golfe, où nous continuerons d'œuvrer à la préservation de la liberté de navigation.

Pour faire face à ces nombreux défis, le soutien actif et unifié de la communauté internationale, et particulièrement des membres de la Ligue arabe, aux initiatives des Nations Unies demeure absolument indispensable, tant au plan politique qu'au plan financier.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie les Émirats arabes unis d'avoir pris l'initiative de convoquer la présente séance. Je souhaite la bienvenue à New York à S. E. M. Shaheen, Ministre d'État aux affaires étrangères des Émirats arabes unis, qui préside la séance d'aujourd'hui. Par ailleurs, je remercie de leurs exposés le Secrétaire général Guterres, le Secrétaire général Aboul Gheit et M^{me} Alaqil. Je me félicite également de la participation du Représentant permanent du Yémen, en sa qualité de Président du Groupe des États arabes.

La Chine se réjouit à la perspective que le Conseil de sécurité adopte le projet de déclaration présidentielle sur le renforcement de la coopération avec la Ligue des États arabes. Nous sommes convaincus que cette déclaration favorisera la coopération entre les deux organisations dans des domaines tels que la lutte contre les causes profondes des conflits, le recours aux bons offices et à la médiation, et le combat contre le terrorisme. Nous attendons avec intérêt le rapport succinct que doit présenter le Secrétaire général sur la coopération entre le Conseil de sécurité et la Ligue, conformément à la déclaration présidentielle, afin de formuler des idées et de créer des conditions favorables à l'approfondissement de la coopération entre les deux parties.

La sécurité et le développement sont depuis longtemps les deux principaux objectifs des pays arabes. La réalisation de la paix, de la stabilité et de la prospérité nationales et régionales est une aspiration commune des peuples arabes. La communauté internationale doit jouer un rôle constructif en aidant les pays arabes à explorer en toute indépendance des voies de développement conformes à leurs circonstances nationales et à décider par eux-mêmes de l'avenir de leurs pays.

La Ligue a une connaissance intime des traditions historiques, de l'environnement géographique et de la situation des pays de la région sur les plans politique et de la sécurité, ce qui lui donne un avantage incomparable dans la gestion des affaires régionales. L'ONU doit approfondir sa coopération avec la Ligue et mettre en pratique le contenu du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité doit tenir compte des vues de la Ligue des États arabes et encourager une approche régionale aux fins du règlement des différends régionaux. En septembre, le Conseil de sécurité a tenu son premier dialogue informel avec la troïka de la Ligue des États arabes, qui a donné de très bons résultats. Ce dialogue doit se poursuivre, selon des formats plus souples et divers. La Chine encourage les représentants et envoyés spéciaux concernés à renforcer la communication et à maintenir la coordination avec la Ligue afin de créer des synergies.

La question de Palestine a toujours été au cœur de la question du Moyen-Orient. La situation internationale évolue en permanence. Néanmoins, la question de Palestine ne doit en aucun cas être marginalisée. Nous espérons que la Palestine et Israël considéreront les récents contacts de haut niveau comme une occasion d'améliorer progressivement la confiance mutuelle, de générer une dynamique et de relancer le dialogue, sur un pied d'égalité et à une date rapprochée. Nous espérons que l'unité intrapalestinienne sera renforcée pour parvenir à la réconciliation et présenter une position unifiée dans le cadre des négociations. La Chine salue la juste position de la Ligue et de ses membres sur la question de Palestine. L'ONU et le Conseil de sécurité doivent coordonner leurs initiatives de paix avec la Ligue des États arabes sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU, de l'Initiative de paix arabe et du consensus international et continuer de promouvoir le processus de paix au Moyen-Orient.

Le conflit en Syrie, qui est entré dans sa onzième année, a causé des torts irréparables au peuple syrien. La présence de millions de réfugiés syriens fait supporter une charge énorme aux pays arabes voisins, notamment le Liban et la Jordanie. Il y a d'importants enseignements à tirer de la crise syrienne. La septième réunion du groupe restreint de la Commission constitutionnelle se tiendra à Genève. Nous espérons qu'elle aboutira à des progrès concrets et fera avancer le processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens. La Chine se félicite qu'un nombre croissant de pays arabes soient

favorables au retour de la Syrie au sein de la Ligue des États arabes. Nous estimons que son retour contribuerait à un règlement rapide et global de la question syrienne.

Depuis un certain temps, les divisions et les problèmes internes s'intensifient en Libye. L'élan en faveur d'un règlement politique apparu l'année dernière a depuis ralenti, aggravant l'incertitude et l'instabilité. Nous espérons que toutes les parties resteront engagées dans la voie d'un règlement politique, maintiendront la paix et la stabilité en Libye, se mettront d'accord sur les questions importantes concernant l'avenir et la destinée du pays dans les plus brefs délais et organiseront des élections prochainement. Le processus politique libyen doit être dirigé et contrôlé par les Libyens. La Chine appuie les efforts que déploie la Ligue pour renforcer la communication et la coordination avec l'ONU et l'Union africaine par l'intermédiaire du Quatuor pour la Libye et pour jouer un rôle plus actif et constructif dans la progression du processus politique en Libye.

Pour instaurer la sécurité et la stabilité dans la région du Golfe, il importe de prendre en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties. La Chine a présenté une initiative en vue de créer une plateforme de dialogue multilatéral dans la région du Golfe. Les questions relatives à la protection des installations pétrolières, aux infrastructures civiles et à la sécurité des voies navigables doivent être les sujets de conversation initiaux sur la base desquels une architecture de sécurité commune, globale, fondée sur la coopération et durable pourra être bâtie progressivement. Nous sommes prêts à poursuivre nos échanges avec la Ligue des États arabes et le Conseil de coopération du Golfe à cet égard.

Une amitié de longue date existe entre la Chine et les pays arabes. Nous avons combattu ensemble pour obtenir notre indépendance nationale. Nous coopérons mutuellement à l'édification de nos pays respectifs. Grâce à un partenariat efficace qui présente des avantages mutuels, nous sommes des frères et sœurs qui s'entraident et se soutiennent. La Chine a toujours été attachée à la paix et au développement dans le monde arabe. Le Conseiller d'État et Ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi, s'est rendu au Moyen-Orient et en Afrique du Nord plusieurs fois au cours des deux dernières années afin de promouvoir le dialogue aux fins du règlement des crises et de la sécurité régionale et commune.

Dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la Chine collabore avec les pays arabes pour promouvoir la coopération en matière

de production de vaccins et de recherche et développement de médicaments. La Chine a également accéléré la création de zones de libre-échange avec les pays du Golfe, ce qui stimulera le relèvement après la pandémie et favorisera le développement au Moyen-Orient. La Chine continuera de collaborer avec les pays arabes afin de promouvoir la construction d'un avenir commun pour la Chine et les autres États.

M. Biang (Gabon) : Je salue votre participation, Monsieur le Ministre Shaheen Almarar, à la conduite de ce débat, qui nous permet de rappeler notre ferme conviction que les organisations régionales et sous-régionales sont des acteurs incontournables dans la réponse aux crises et conflits internationaux et que le discours régional doit prévaloir dans l'examen des questions soumises au Conseil.

Je remercie le Secrétaire général de l'ONU, S. E. M. António Guterres, le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, S. E. M. Ahmed Aboul Gheit, ainsi que M^{me} Razan Farhan Alaqil pour leurs exposés édifiants.

Le choix d'aborder cette thématique met en lumière le rôle positif que joue la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.

La coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes fait partie des questions régulièrement débattues au sein du Conseil. Pas plus tard que l'année dernière, au mois de janvier précisément, le Conseil a tenu un important débat (voir S/2021/66) pour marteler l'indispensable partenariat entre les deux entités, créées la même année avec une convergence d'objectifs qui s'énoncent en termes de garantie de la paix et de la sécurité internationales.

Depuis leur création en 1945, la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes n'a eu de cesse de prendre du relief au fil des années, englobant différents aspects tels que la prévention des conflits, la médiation, le maintien et la consolidation de la paix, le désarmement, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, la protection des droits de l'homme, la coordination de l'aide humanitaire ou la promotion du développement économique et sociopolitique.

Plus récemment, les deux organisations ont effectué un plaidoyer conjoint contre les effets de la crise sanitaire en cours et des changements climatiques. De

même, l'ONU a établi un bureau de liaison auprès de la Ligue des États arabes et a récemment désigné le responsable du bureau, ce dont nous nous félicitons.

Au-delà de ces acquis, l'effervescence de la région couverte par la Ligue des États arabes et l'ampleur des enjeux en présence appellent à une coopération encore plus étroite, notamment dans la recherche de solutions aux crises cycliques en Syrie, au Yémen, en Libye, au Soudan, en Somalie, au Sahel et dans le processus de paix au Moyen-Orient.

Il est important d'aller plus loin que les rencontres périodiques prévues par les déclarations présidentielles adoptées par le Conseil de sécurité en juin 2019 (S/PRST/2019/5) et en janvier 2021 (S/PRST/2021/2), et de parvenir à un renforcement manifeste de la coopération à travers une interaction trilatérale entre l'ONU, la Ligue des États arabes et l'Union africaine sur les préoccupations transversales en matière de paix et de sécurité.

En effet, près de la moitié de la population arabe vit en Afrique. Cette réalité sociologique scelle la communauté de destin qui existe entre la Ligue des États arabes et l'Union africaine.

Communauté de destin, mais également communauté de discours pour une application des solutions endogènes aux crises régionales en impliquant naturellement les jeunes comme l'ont souligné le Secrétaire général Aboul Gheit et M^{me} Razan Alaqil.

Nonobstant l'hétérogénéité des approches au sein de la Ligue des États arabes et la dynamique de fragmentation au sein du Conseil sur les défis sécuritaires de la région, la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes en particulier, et les organisations régionales en général, doit pouvoir demeurer au cœur de l'agenda global de règlement des crises.

Cette dynamique de coopération est d'autant plus nécessaire que dans un contexte sécuritaire marqué par des crises multiformes, exacerbées par une pandémie sans précédent, l'ampleur des sollicitations des Nations Unies et la nature de plus en plus régionale de ces crises, exigent des Nations Unies une meilleure connexion avec les réalités du terrain pour une plus grande efficacité de ses actions. Il va de soi que l'implication des acteurs régionaux aux côtés des Nations Unies permet de renforcer l'efficacité des processus de stabilisation et de mieux appréhender les menaces persistantes.

S'il est vrai que par leurs actions de ces dernières années, les Nations Unies ont fait de réels efforts pour s'engager dans les partenariats régionaux et sous régionaux, la multiplicité des crises ainsi que leur nature de plus en plus complexe nous commandent d'en faire davantage. Je voudrais aborder trois axes d'orientation clefs pour un partenariat plus productif entre l'ONU, les organisations régionales et sous régionales, en général, et la Ligue des États arabes, en particulier.

Premièrement, ce partenariat doit s'appuyer sur la complémentarité et les avantages comparatifs. Les organisations régionales et sous-régionales, en plus de l'avantage de la connaissance approfondie de leurs régions ont, à travers leurs mécanismes régionaux, la possibilité de se mobiliser et de se déployer rapidement sur le terrain. Cela requiert un accompagnement financier, logistique et technique stable et prévisible ainsi qu'un renforcement des capacités.

Deuxièmement, la coopération doit s'appuyer sur une meilleure coordination et communication. En effet, le terrorisme, la criminalité transnationale, les crises humanitaires, les catastrophes naturelles sont autant de défis complexes et interdépendants, qui requièrent l'implication de plusieurs acteurs et nécessitent par conséquent un échange régulier et rapide d'informations.

Troisièmement, il faut établir des mécanismes de gestion ou de règlement de crises cohérents, dont les tâches et responsabilités entre les divers acteurs sont clairement définies. Cette démarche permettrait l'élaboration de politiques convenues entre les Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales, en vue de faire face de manière efficace aux situations de crise.

Je voudrais, pour conclure, me féliciter de l'adoption à l'issue de notre débat de la déclaration présidentielle soumise par les Émirats arabes unis et appeler une fois de plus au renforcement de la coopération entre les Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales, y compris les partenariats interrégionaux, dont l'un des principaux bénéficiaires est le soutien à l'ONU dans une de ses missions centrales, celle de maintenir la paix et la sécurité dans le monde.

Il est aujourd'hui essentiel de parvenir à une synergie d'actions entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales. Cette synergie constituerait un pas décisif vers la matérialisation de nos engagements internationaux et de notre volonté commune d'améliorer

considérablement la sécurité collective, notamment à travers les efforts de prévention de conflit ainsi que de maintien et de consolidation de la paix.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États arabes.

Je remercie sincèrement les Émirats arabes unis, pays frère, d'avoir organisé cette importante séance et de tous les efforts qu'il déploie pour présenter les questions du Groupe des États arabes au Conseil de sécurité. Je tiens également à remercier S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes et M^{me} Razan Farhan Alaql de leurs exposés fort utiles.

Nous nous réunissons aujourd'hui alors que le monde est confronté à des situations de plus en plus complexes et à des crises internationales qui posent de multiples défis, notamment pour les États arabes qui connaissent déjà des crises et des difficultés sur les plans politique, économique social et de la sécurité. Les crises dans les États arabes représentent une menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales. Par conséquent, elles exigent beaucoup de temps et d'efforts de la part du Conseil, qui en a été saisi.

Le Conseil s'efforce de trouver des solutions pacifiques et viables à ces crises, en vue de mettre fin aux souffrances des peuples et de rétablir la sécurité et la stabilité dans la région. La Ligue des États arabes a toujours joué un rôle constructif pour régler ces crises et relever les défis que connaissent les États arabes, Nous sommes convaincus que les organisations régionales, en étroite collaboration avec l'ONU, jouent un rôle important grâce à des efforts conjoints et concertés pour trouver des solutions globales et durables aux crises régionales. Ces organisations sont mieux à même de comprendre l'origine et la complexité de ces crises.

Même si la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes est robuste, elle peut être renforcée davantage, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, pour atteindre le niveau voulu afin de relever efficacement les défis croissants dans notre région. À cet égard, le Groupe des États arabes voudrait mettre l'accent sur les points suivants.

Premièrement, il faut intensifier les consultations et les réunions officielles et informelles entre le Conseil de sécurité et les membres de la Ligue des États arabes, afin d'échanger des vues sur les questions arabes inscrites à l'ordre du jour du Conseil. Conformément aux déclarations de la présidence du Conseil publiées sous les cotes S/PRST/2019/5 et S/PRST/2021/2, le Groupe se félicite de la tenue de cette séance annuelle de haut niveau du Conseil de sécurité sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes, car elle permet au Conseil de mieux comprendre les crises arabes.

Le Groupe souligne la nécessité d'établir un mécanisme permettant de promouvoir la coopération et la coordination bilatérales entre le Secrétaire général de l'ONU et le Groupe des États arabes à New York afin de discuter des priorités arabes à l'ONU, notamment au Conseil de sécurité, au moyen de réunions périodiques officielles. Nous soulignons également l'importance de continuer à organiser des réunions ministérielles annuelles informelles entre le Conseil de sécurité, la troïka du Sommet arabe et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes en marge des réunions de haut niveau de l'Assemblée générale. Nous nous réjouissons de la prochaine visite du Conseil de sécurité à la Ligue des États arabes, dans le cadre des visites bilatérales.

Deuxièmement, nous soulignons la nécessité d'apporter des solutions arabes aux problèmes arabes. Comme le dit un vieux dicton arabe, ce sont les habitants de La Mecque qui connaissent ses moindres recoins. C'est pourquoi les États arabes doivent participer à la recherche de solutions appropriées aux crises que connaissent les États arabes. À cet égard, le Groupe appelle à une coopération et une coordination accrues entre les deux parties quant au choix des envoyés spéciaux des Nations Unies dans la région arabe. Nous appelons au renforcement de la coopération entre ces envoyés spéciaux et la Ligue des États arabes, pour augmenter les chances de trouver des solutions pacifiques aux problèmes qui concernent les pays de la région.

Troisièmement, il importe que le Conseil s'exprime d'une seule voix en ce qui concerne les questions arabes et limite le recours au veto. Les positions du Conseil, en particulier celles des membres permanents, doivent refléter les préoccupations des États arabes concernant leurs propres crises, dont les plus importantes sont la création d'un État palestinien souverain et indépendant sur la base des frontières du 4 juin 1967,

avec Jérusalem-Est pour capitale ; le maintien du statu quo juridique et historique d'Al-Qods al-Charif, y compris la mosquée Al-Aqsa/Haram el-Charif ; et la fin de l'occupation des territoires arabes par Israël. Parmi ces préoccupations figurent également la fin des ingérences étrangères dans les affaires intérieures des États arabes et la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient. En outre, le Groupe réaffirme la nécessité d'appliquer toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Quatrièmement, nous soulignons l'importance de renforcer le rôle de la diplomatie préventive. Les coûts économiques, humanitaires et politiques associés à la prévention des crises sont beaucoup moins élevés que les coûts exorbitants liés au règlement des conflits et à l'instauration de la paix. Le Groupe réaffirme donc l'importance de promouvoir la coopération entre le Conseil et la Ligue dans les domaines de l'alerte rapide, du maintien de la paix, du règlement pacifique des différends et de la consolidation de la paix après les conflits, afin de pérenniser la paix. Cet objectif peut être atteint grâce au développement continu de mécanismes d'échange d'informations et de promotion des compétences par la formation et le renforcement des capacités.

Cinquièmement, il faut renforcer et étoffer les capacités du Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes. Il est important de procéder à des évaluations périodiques du cadre stratégique du Bureau en vue d'optimiser la coopération. Le Groupe des États arabes se félicite des projets communs mis en œuvre dans divers domaines par les départements de l'ONU et la Ligue, en particulier par le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, qui joue un rôle central dans la promotion de la coopération institutionnelle par le biais de réunions sectorielles régulières avec les organes pertinents de la Ligue en vue de réaliser nos objectifs communs.

Enfin, le Groupe estime que ces efforts ne pourront se concrétiser sans une contribution majeure des jeunes, qui représentent la moitié de notre population. Par conséquent, nous ne pourrions pas relever les défis auxquels sont confrontés les États arabes sans une véritable participation des jeunes à l'instauration, à la consolidation et à la pérennisation de la paix, ainsi qu'à la prévention de la violence et au développement durable.

À cet égard, le Groupe des États arabes se félicite des propositions contenues dans le rapport du Secrétaire général intitulé *Notre programme commun (A/75/982)* concernant le renforcement du rôle de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse. De même, le Groupe des États arabes estime que l'inclusion des femmes et des filles dans la prévention et le règlement des conflits ainsi que dans la consolidation et la pérennisation de la paix est la clef du succès de la coopération entre le Conseil et la Ligue des États arabes. À cet égard, le Groupe se félicite de la participation de la représentante des jeunes et des femmes au débat d'aujourd'hui.

Pour terminer, le Groupe des États arabes estime que des efforts sincères et concertés entre les principaux acteurs aux niveaux international et régional constituent le meilleur moyen de promouvoir la paix et la sécurité dans la région arabe. Le Groupe souligne qu'il

continuera d'appuyer les efforts conjoints déployés par le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes à cet égard, afin que nos États puissent connaître la paix, la sécurité et la prospérité.

Le Président (*parle en arabe*) : Le Conseil est saisi du texte d'une déclaration faite en son nom par le Président sur la question inscrite à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. Je remercie les membres du Conseil de leurs précieuses contributions à cette déclaration.

Conformément à l'accord auquel ils sont parvenus, je considérerai que les membres du Conseil souscrivent à cette déclaration, qui sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2022/1.

La séance est levée à 12 h 15.